

Les écologistes préfèrent le projet « Welcome » au Charles de Gaulle Express

12 février 2015



LE GUIDE POUR MEILLEUR CONNAÎTRE LA
CLIENTÈLE TOURISTIQUE ÉTRANGÈRE

 CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

 Paris
Ile-de-France

Dans le cadre de l'examen du « Projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » qui se déroule actuellement au Parlement, le gouvernement se donne la possibilité de légiférer par ordonnances pour permettre la réalisation du projet Charles de Gaulle Express.

Ce projet annoncé dès 1998 de relier directement l'aéroport Roissy - Charles de Gaulle à la gare de l'Est a fait polémique dès le début. Les écologistes, comme

nombre de francilien/nes préférant consacrer des fonds publics aux transports du quotidien plutôt qu'aux dessertes dédiées aux touristes ou aux hommes d'affaires. Le gouvernement tente, par cette ordonnance cette fois, d'imposer de nouveau le projet aux élu/es locaux et à la population

"Le soutien du gouvernement Valls à ce projet relève des mêmes logiques anti-démocratiques et anti-sociales que le projet initial du Grand Paris, le Grand Paris des hommes d'affaires, voulu en son temps par Nicolas Sarkozy", regrette Mounir Satouri, président des élu/es écologistes régionaux.

Ce projet coûterait près de 2 milliards d'euros. **"Un montant insensé pour une desserte existante, en cours de modernisation"**, poursuit Bastien François. Un montant d'autant plus insensé que le Syndicat des Transports Franciliens vient de voter ce mercredi 11 février en faveur du projet "Welcome" sur le RER B. Ce projet multilingue permettra de rationaliser l'accueil, d'améliorer l'information et de faciliter le transport des bagages des voyageurs via l'aéroport de Roissy - Charles de Gaulle. Ceci pour moins d'1,5 million d'euros!

Les écologistes ont donc demandé au président de Région lors de la session de février de se positionner sur ce projet, de rappeler au gouvernement que la Région est décisionnaire en matière de transport public. Par ailleurs, **"Aucun projet d'une telle envergure ne peut être envisagé sans un débat public!"**, rappelle Bastien François.